

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 07 avril 2021

DELIBERATION

2021/ 42 - EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2021 font l'objet en cours d'année de modifications.

Aussi, il vous est proposé les modifications à intervenir dans nos documents budgétaires (section fonctionnement et investissement).

Cette décision modificative inclut également un transfert de charges avec la Ville de Lille.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme